



Résolution d'urgence

« Front syndical
commun pour
la défense des droits
et acquis sociaux
des salariés et retraités »

Résolution d'urgence

Front syndical commun pour la défense des droits et acquis sociaux des salariés et retraités

Les délégués réunis le 8 février 2025 à Luxembourg-Ville dans le cadre du 61^e congrès national du LCGB ainsi que les délégués réunis les 28 et 29 mars 2025 à Luxembourg-Ville dans le cadre du 9^e/XXXIV^e Congrès ordinaire de l'OGBL, constatent que le gouvernement a lancé une attaque frontale aux fondements de notre modèle social.

Face à la multiplication des crises auxquelles nous sommes confrontées, marquées notamment par un contexte socio-économique imprévisible vu le climat géopolitique tendu, une montée de l'extrême-droite en Europe, une crise du logement et une crise climatique, la manière d'agir du gouvernement ne peut être qualifiée que de catastrophique pour la cohésion sociale de notre pays.

Sa réforme visant à dégrader les conventions collectives de travail, sa consultation publique visant à privatiser l'assurance pension, sa politique constante de discrimination des frontaliers ainsi que sa passivité en matière d'assurance maladie, ne sont rien d'autre qu'une attaque frontale au dialogue social, aux droits et acquis sociaux des salariés et retraités voire même aux droits et libertés syndicales.

Puisque les droits et acquis les plus fondamentaux des salariés et retraités sont en danger, les syndicats nationalement représentatifs OGBL et LCGB se sont accordés d'unir leurs forces notamment dans les dossiers suivants : « conventions collectives de travail », « assurance pension », « assurance maladie », « égalité de traitement entre frontaliers et résidents », « organisation du temps de travail / heures d'ouverture des commerces », « droit aux rassemblements » et « fiscalité ». Les deux syndicats s'engagent à défendre conjointement les droits et acquis de tous les salariés et retraités, résidents et frontaliers.

Face à la remise en cause jamais vue de notre État social, fruit du dialogue social tripartite, ainsi que de notre modèle social, garant de la paix sociale au Luxembourg, les syndicats LCGB et OGBL vont structurer et coordonner leurs actions syndicales pour mener un front commun. L'objectif affiché de ce front commun est d'empêcher par tous les moyens nécessaires que les acquis sociaux pour lesquels les syndicats ont lutté et œuvré pendant un siècle ne soient anéantis par une politique gouvernementale qui ne peut être qualifiée que de rétrograde.

*Adoptée le 8 février 2025 par le 61^e congrès national du LCGB
et le 28-29 mars 2025 par le 9^e/XXXIV^e Congrès ordinaire de l'OGBL.*